



HARMONIS REACTIF

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 juin 2025

► **Code ISIN :**

Part C : FR0010191197

► **Dénomination :** HARMONIS REACTIF

► **Forme juridique :** FCP – de droit français

► **Compartiments/nourricier :** Non

► **Société de gestion :**

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT - n° agrément GP 97-124
21, Boulevard de la Madeleine
75001 PARIS

► **Dépositaire et conservateur :**

CACEIS BANK France, Société anonyme, Siège social : 89 RUE GABRIEL PERI 92120 MONTROUGE

► **Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC) et centralisateur par délégation de la société de gestion :**

CACEIS BANK France, Société anonyme, Siège social : 89 RUE GABRIEL PERI 92120 MONTROUGE

► **Délégation comptable :** CACEIS FUND ADMINISTRATION

► **Durée d'existence prévue :** Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans

► **Commissaire aux comptes (*y compris suppléant pour les SICAV*) :**

PricewaterhouseCoopers Audit, Représentée par Monsieur Frédéric Sellam,
63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur seine

► **Commercialisateurs :**

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT
Société par actions simplifiée
14 rue de Bassano – 75016 PARIS

SICAVONLINE

Société anonyme

Le Village 5, 50 Place de l'Ellipse - 92800 Puteaux - La Défense

► **OPCVM investissant dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :**
jusqu'à 100 % de l'actif net

► **Délégation de la gestion financière :** Néant

► Objectif de gestion :

HARMONIS REACTIF est un fonds de fonds multi gestionnaires et multi stratégies. L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence, composé pour 50 % de l'indice MSCI World Index en euro (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) (Ticker : WOG1 Index), sur la durée de placement par l'utilisation flexible de la diversification des investissements entre les marchés monétaires, obligataires et actions.

► Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est composé pour 50 % de l'indice MSCI World Index en euro dividendes réinvestis (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) (Ticker : WOG1 Index).

Le MSCI World Index en euro mesure la performance du marché des actions des marchés développés et regroupe des valeurs de 23 pays du monde (dividendes réinvestis). La composition des indices MSCI est disponible sur <http://www.msci.com/>.

L'indice BofA (« Bank of America ») Merrill Lynch Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) est composé de titres obligataires émis par des pays du monde entier dont la notation est Investment Grade (minimum BBB- pour SP et Fitch et Baa3 pour Moodys).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'indicateur de référence ne reflète pas l'objectif de gestion du fonds, le style de gestion étant discréptionnaire. La comparaison avec ces indices de référence sera réalisée a posteriori, si bien que la performance du fonds pourra s'en écarter.

► Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est essentiellement construit suivant des stratégies directionnelles et d'arbitrage soit par le biais d'OPC soit par le biais de contrats futures ou de trackers.

La politique d'investissement est définie par l'équipe de gestion qui détermine ses stratégies d'investissement en fonction de ses anticipations macro-économiques, secondée par des analyses quantitatives financières et économétriques. Ces stratégies s'appuient notamment sur des modèles de prévision et des modèles de risque développés par les sociétés EONOS INVESTMENT TECHNOLOGIES et MOTEUR DE RECHERCHE QUANTITATIVE, sociétés de recherche et d'innovation dont l'objectif est d'appliquer des théories scientifiques et mathématiques au secteur financier en développant des logiciels d'aide à la décision. L'équipe de gestion prend ses décisions de façon autonome.

1) **Une allocation stratégique**, discréptionnaire, qui résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique, de l'évaluation des marchés et de l'anticipation de l'évolution des marchés à moyen / long terme (de quelques mois à quelques années).

L'univers de gestion couvre toutes les classes d'actifs (actions, obligations, devises, indices de matières premières...).

L'exposition à chacune des catégories d'actifs pourra varier de 0 à 100 %. Sur les marchés actions, l'allocation géographique sur les pays émergents pourra atteindre 40 % de l'actif via des OPC et des futures sur indice.

L'OPC utilisera des instruments dérivés (contrats à terme, futures, options, swaps de performance et d'inflation et contract for différence - CFD) à des fins de couverture, d'exposition, de surexposition et d'arbitrage ; notamment pour gérer les risques de change, la trésorerie et pour piloter le risque du portefeuille.

Lorsque des opportunités de marché se présenteront, l'exposition aux contrats sur indices de contrat à terme de matières premières pourra atteindre 100% de l'actif net.

Les contrats sur indices de contrat à terme de matières premières excluent tout type d'intervention susceptible d'induire une livraison en physique.

Le FCP ne détiendra pas d'obligation de type « high yield » (titres spéculatifs) en direct mais pourra investir jusqu'à 20% de son actif en OPC étant eux-mêmes investis en obligations à haut rendement.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif dans d'autres OPCVM de droit français et/ou étrangers, dans la limite des ratios réglementaires, relevant de la directive européenne, y compris dans des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée.

Les OPC externes seront sélectionnées en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs évalués par les gérants spécialisés dans la sélection de fonds.

Cette allocation stratégique a pour objectif de refléter l'indice de référence sans le répliquer systématiquement.

Le FCP pourra être exposé au risque de change.

2) Une allocation tactique qui a pour objectif de protéger le portefeuille en cas de baisse des marchés, le dynamiser en cas de hausse et exploiter les opportunités d'arbitrage entre classes d'actifs. Cette allocation peut être réalisée par des prises de positions d'arbitrages (consistant à tirer profit de différences de cours sur un des actifs financiers entre plusieurs marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments,).

Elle est mise en œuvre essentiellement à partir d'instruments des marchés financiers à terme réglementé et/ou organisés ainsi que sur les marchés de gré à gré de taux, d'actions et de devises, français et étrangers et d'indices offrant une grande liquidité.

Elle combine plusieurs approches, momentum, prime de risque et arbitrage, dont l'horizon d'investissement va de quelques jours à quelques mois. Les décisions d'investissement résultent du traitement automatique de données statistiques ou fondamentales. Ces approches pouvant se cumuler et être convergentes, une classe d'actif pourra être surexposée. L'exposition au marché actions ne pourra pas dépasser 150 %.

Ces opérations seront réalisées dans la limite des engagements définie par la méthode en VaR relative.

La VaR correspond à la perte maximale (20 %) subie par l'OPCVM sur une période donnée (20 jours) et avec un seuil de confiance déterminé (99 %).

► **Affectation des sommes distribuables :**

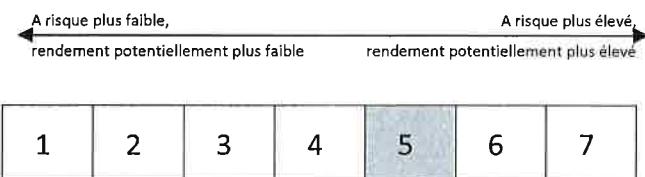
- Affectation du résultat net : capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation

► **Principaux risques encourus sur le FCP :**

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de change
- Risque lié au crédit
- Risque lié aux investissements en High Yield (à caractère spéculatif)
- Risque lié aux arbitrages
- Risque de surexposition
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque sur les indices actions
- Risque de marchés émergents
- Risque de contrepartie

► **Garantie ou protection : Néant**

► **Profil de risque et de rendement :**



Le calcul de cet indicateur est basé sur les résultats passés en matière de volatilité sur une période de 5 ans.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition sur les marchés actions, y compris les marchés émergents (0 à 40%).

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

► Rapport de gestion :

L'exercice clos le **30 juin 2025** a été marqué par une alternance de tensions politiques, commerciales et géopolitiques, suivies de phases de reprise rapides. La victoire présidentielle américaine en novembre **2024**, en faveur de Donald Trump, a entraîné un repositionnement des attentes économiques et une révision des anticipations de politique monétaire.

Au printemps **2025**, la mise en place surprise de nouveaux **droits de douane américains** début avril a provoqué une forte volatilité, entraînant une correction temporaire des marchés. Le **Stoxx Europe 600** a reculé de **-5.7%** en première moitié d'avril, avant de rebondir dès la fin du mois, soutenu par des discussions commerciales entre Washington, Pékin et Bruxelles. En parallèle, les indices américains, notamment le **Nasdaq** et le **S&P 500**, ont retrouvé de nouveaux sommets historiques à la fin du semestre.

Sur le plan macroéconomique, la **Chine** a poursuivi sa décélération, avec une croissance ramenée à **4,5%** en 2025 contre **5,0%** en 2024, pesant sur les secteurs du luxe et de l'industrie européenne. En Europe, les marchés ont bénéficié d'un soutien budgétaire et d'une amélioration graduelle des indicateurs d'activité, malgré les incertitudes politiques persistantes après les élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale en France.

Les performances régionales sont restées contrastées : le **S&P 500** et le Nasdaq ont respectivement progressé d'environ **13,3%** et **14,5%** sur la période, tandis que le **Stoxx 600** affichait une hausse plus modérée d'environ **8,4%**, confirmant la surperformance américaine.

Sur le marché des changes, le **dollar américain** a connu une nette faiblesse au premier semestre 2025, l'indice **DXY** reculant d'environ **-11%**, sa plus forte baisse semestrielle depuis plusieurs décennies. Ce repli reflète les anticipations de **baisses de taux** par la Réserve fédérale, la montée des déficits et une diversification accrue des flux de capitaux hors dollar.

Le **pétrole**, quant à lui, a évolué dans une large fourchette entre **60\$ et 80\$ le baril**, avec une moyenne proche de **66\$** selon les projections de l'EIA. L'assouplissement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et la décision de l'OPEP+ d'augmenter progressivement la production ont pesé sur les prix en fin de période.

En résumé, la période a mis en lumière la résilience des marchés face aux chocs successifs. Les États-Unis ont confirmé leur leadership boursier, l'Europe a bénéficié d'un retour progressif des flux, et la faiblesse du dollar ainsi que la détente sur le pétrole ont soutenu les perspectives d'inflation maîtrisée pour la suite de l'année **2025**.

Commentaire de gestion :

Le fonds Harmonis Réactif affiche une performance positive de 2,07% contre 4,91% pour son indice de référence (soit une sous performance de 2.84 pts).

Le portefeuille est composé de trois blocs : le bloc des fonds sous-jacents couverts, le bloc de la poche tactique actions et taux, et le bloc directionnel, qui permet de s'exposer aux actifs de l'univers de l'indice de référence.



Sur la période, le fonds a d'abord bénéficié de l'engouement des marchés à la suite des élections américaines. Ce rallye s'est toutefois essoufflé après l'annonce de la mise en place de nouveaux droits de douane, entraînant une chute généralisée des marchés mondiaux. Malgré cela, le fonds a bien résisté et a amorcé une belle reprise dès la seconde partie du mois d'avril, affichant une performance de +17,7% entre ce moment jusqu'à la clôture de l'exercice. Le fonds, également exposé à des actifs nord-américains, a enregistré une performance particulièrement solide après l'épisode de « Trade War ».

Les couvertures du fonds, mises en place principalement via des contrats à terme sur indices, ont permis de limiter la baisse du fonds, notamment au début du mois d'avril (cf. « Trade War »).

Au début de l'exercice, le bloc directionnel sur la partie obligataire a été réduit, ce qui a permis au fonds de bien résister sur la première partie de la période.

L'exposition actions a été activement gérée, avec une surexposition structurelle par rapport à l'indice de référence sur l'ensemble de l'exercice.

Principaux mouvements sur la période :

Par poches stratégiques, les principaux mouvements ont été les suivants :

STATIQUE ou FONDS COUVERTS : le fonds investit dans d'autres fonds couverts en risque de marché (via des contrats à terme qui répliquent leurs indices de référence). La stratégie d'investissement cherche à capter les « alphas » des gérants des fonds sous-jacents. La couverture est partiellement ajustée selon les périodes de hausses ou de baisses des marchés actions pour mieux ajuster le risque de marché et surtout profiter des rotations sectorielles sur les marchés actions. Les fonds sous-jacents ont été conservés sur tout l'exercice.

TACTIQUE : la poche tactique reflète les convictions du gérant à court ou moyen terme sur les marchés actions et les marchés obligataires mondiaux. Les stratégies sont exprimées via des contrats à terme sur les taux et sur les actions. Les principales transactions sur la période au niveau de la poche taux étaient des stratégies de courbes (préférence pour la partie courte ou longue de la courbe des taux en fonction des différentes situations du marché obligataire) ou des stratégies relatives entre les zones géographiques de la zone euro (préférence pour la partie 2/5/10 ans américaine). Les stratégies sont effectuées via des contrats ou des options listées. Sur la partie actions, les futures ont été conservés sur tout l'exercice, avec des futures comme le S&P 500, le MSCI World, le Nasdaq et des valeurs de croissance pour que le fonds soit exposé à la vague d'intelligence artificielle.

RÉPLICATION : réplication des indices de référence du fonds (50% MSCI World et 50% des titres d'État monde - ICE BofA Global Government Index) via des contrats futures actions MSCI World et des futures sur la courbe des taux allemands, US, et UK.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

► Evènements intervenus au cours de l'exercice :

Le FCP n'a fait l'objet d'aucun changement ou mutation.

► Informations réglementaires :

Méthode de calcul du ratio du risque global :

Le fonds ayant choisi de mesurer son niveau de risque selon la méthode de la VaR, nous vous communiquons les niveaux de VaR minimum, maximum et moyen atteints au cours de l'exercice :

	VaR 20J 99% Minimum	VaR 20J 99% Moyen	VaR 20J 99% Maximum
Du 01 Juillet 2024 au 30 Juin 2025	7.37%	14.83%	19.02%

Critères déterminant les cas d'exercice des droits de vote :

Conformément à la politique de vote, le gérant du fonds n'a pas pris part au vote lors des assemblées générales des valeurs détenues dans le portefeuille.

La politique de vote est consultable par les porteurs et les clients sur son site internet : www.c-quadrat.com/fr

Levier :

Période	Levier minimum	Levier maximum	Levier moyen
Du 01 Juillet 2024 au 30 Juin 2025	1.61	4.15	3.24

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires de l'OPCVM :

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par C-QUADRAT Asset Management France. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Deux fois par an, une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés sera effectuée et pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retraits de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- la qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...) ;
- la pertinence de tarifs en fonction des prestations ;
- la pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...) ;
- la qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- la possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises ;
- la qualité d'exécution des ordres sur le marché.

Commissions de mouvement :



Aucune commission de mouvement n'est prélevée sur le fonds.

Informations supplémentaires relatives à la politique de rémunération :

La politique de rémunération mise en place au sein de C-Quadrat Asset Management France a vocation à définir les principes de rémunération des collaborateurs de la Société de Gestion, conformément aux dispositions requises par l'annexe II de la Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite directive OPCVM 5 .

Au titre de l'exercice 2024, les rémunérations, fixes et variables, versées par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE à l'ensemble du personnel identifié, soit 9 collaborateurs, se sont élevées à 507 691 euros se décomposant en :

- 507 691 euros bruts au titre des rémunérations fixes
- 0 euros bruts au titre des rémunérations variables

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée (étude de marché, avis de conseils en recrutement) et des niveaux internes. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée.

La société de gestion de portefeuille invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF

Structure de la rémunération des membres du personnel : - montant de rémunération variable maximum en euros, - pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération fixe.	Montant maximum de rémunération variable du personnel identifié en euros : 100 000 € maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise Pourcentage maximum de rémunération variable du personnel identifié : Inférieur ou égal à 30 % de la rémunération fixe L'un ou l'autre de ces seuils seront appliqués ; les gérants de FIA sont traités selon la politique de rémunération AIFM et en dessous du seuil de 100 k€ maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise
---	--



Critères ESG :

La société de gestion précise que la politique d'investissement de cet OPCVM ne prend pas en compte de manière systématique les critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance ni l'exposition aux risques climatiques suite à la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Cependant, ces objectifs peuvent être pris en compte par les gérants, de manière non formalisée.

Dans le cadre de la réglementation SFDR, le FCP est soumis à l'article 6 de la réglementation. Ainsi, les investissements sous-jacents de ces produits financiers ne prennent pas en compte le critère européen pour des activités économiques respectueuses de l'environnement.

Information complémentaire :

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement et de la réutilisation au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

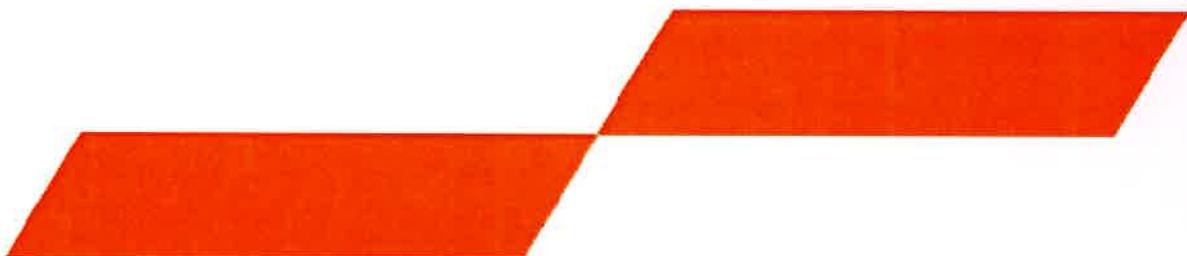
La Société n'est pas autorisée à participer à une opération de financement sur titres telle que définie dans le règlement SFTR ni à des swaps sur rendement total ou autres instruments financiers dérivés présentant des caractéristiques similaires. Si la Société décidaient de prendre part à ce type d'opérations à l'avenir, le prospectus serait mis à jour conformément aux réglementations en vigueur.



HARMONIS REACTIF

Rapport aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2025)





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2025**

HARMONIS REACTIF

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

C-Quadrat Asset Management France
14, rue de Bassano
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HARMONIS REACTIF relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

HARMONIS REACTIF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

HARMONIS REACTIF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

HARMONIS REACTIF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.10.24 17:55:20 +0200



Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	10 721 343,81
OPCVM	10 721 343,81
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	203 833,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	10 925 176,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	286 845,57
Comptes financiers	128 194,85
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	415 040,42
Total de l'actif I+II	11 340 217,23

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	10 528 200,48
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	215 868,18
Capitaux propres I	10 744 068,66
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	10 744 068,66
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	203 833,19
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	203 833,19
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	18 613,48
Concours bancaires	373 701,90
Sous-total autres passifs IV	392 315,38
Total Passifs : I+II+III+IV	11 340 217,23

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	15 802,38
Sous-total produits sur opérations financières	15 802,38
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-49 003,11
Sous-total charges sur opérations financières	-49 003,11
Total revenus financiers nets (A)	-33 200,73
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-266 976,40
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-266 976,40
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-300 177,13
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	89 728,45
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-210 448,68
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	2 293 608,27
Frais de transactions externes et frais de cession	-15 460,05
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 278 148,22
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-887 796,91
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 390 351,31

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 958 594,01
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-5 741,42
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 964 335,43
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	1 000 300,98
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-964 034,45
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	215 868,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

HARMONIS REACTIF est un fonds de fonds multi gestionnaires et multi stratégies. L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indicateur de référence net de frais, composé pour 50 % de l'indice MSCI World Index en euro (Ticker : MSDEWIN Index), et 50 % de l'indice ICE BofA Global Government Index hedged en euro (coupons réinvestis) (Ticker : W0G1 Index), sur la durée de placement par l'utilisation flexible de la diversification des investissements entre les marchés monétaires, obligataires et actions.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	39 184 386,70	32 807 798,69	30 188 985,47	20 913 990,66	10 744 068,66
Part HARMONIS REACTIF C en EUR					
Actif net	39 184 386,70	32 807 798,69	30 188 985,47	20 913 990,66	10 744 068,66
Nombre de titres	2 109 313	2 108 420	1 965 435	1 353 122	681 117
Valeur liquidative unitaire	18,57	15,56	15,35	15,45	15,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,20	1,90	-1,12	-0,63	2,04
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,53	-0,32	-0,28	-0,27	-0,30

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services

financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance : celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs ; elles sont facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvements facturées à l'OPC ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au document d'informations clés(DIC).

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion (TTC) incluant les frais de gestion propres à la société de gestion et les frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats...)		Actif net	1,75 % TTC, Taux maximum
Frais maximum indirects (TTC)	Commissions indirectes (souscription et rachat)	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
	Frais de gestion indirects	Actif net	Frais de gestion maximum des fonds sous-jacents : 2,5% TTC
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction (TTC)	Actions et obligations : de 9,60 € à 96 € selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous **) OPC, contrat à terme, Futures : de 0 à 216 € CFD, swap : de 12 à 72 €
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance		Actif net quotidien après imputation des frais de gestion fixes	20 % TTC dès lors que la performance du fonds annualisée nette de frais excède l'indice de référence *

Le règlement européen EMIR a introduit des obligations pour les acteurs intervenant sur les marchés de produits dérivés : contreparties financières ou non-financières effectuant une ou des transaction(s) sur ces marchés, chambres de compensation et référentiels centraux, sur l'exercice les frais se sont élevés à 4 200 €. Ces frais ont été pris en charge par le fonds en sus du taux maximum de frais de gestion prévu par le prospectus.

Tous les revenus résultant de technique de gestion efficace de portefeuille nets des coûts opérationnels directs et indirects reviennent à l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

* L'indice de référence est composé pour 50 % de l'indice MSCI World Index en euro dividendes réinvestis (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice ICE BofA Global Government Index hedged en euro en euro (coupons réinvestis) (Ticker : W0G1 Index).

** Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et l'indice de référence défini ci-après, sur l'exercice. Dans tout ce qui suit, on considérera que, pour 2022, l'exercice débute le 1er Juillet 2022 et s'achève le 30 juin 2023.

Le calcul de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre l'actif du FCP après frais de fonctionnement et de gestion et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul, en enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions et aux rachats du FCP.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance au-delà de l'indice de référence, composé de: 50 % de l'indice MSCI World Index en euro dividendes réinvestis (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice ICE BofA Global Government Index hedged en euro en euro (coupons réinvestis) (Ticker : W0G1 Index), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Si, sur l'exercice considéré (i), sur les cinq dernières années (ii), ou depuis la dernière date de cristallisation (iii) la performance du FCP est inférieure à celle de l'actif de référence, la commission de surperformance est nulle et toute sous-performance par rapport à l'indice de référence devra être compensée avant que les commissions de surperformance ne redeviennent exigibles.

Il est spécifiquement entendu toutes les périodes de référence sont remises à zéro au 1er juillet 2022. Ainsi, pour chaque catégorie de part concernée, l'actif net de référence des différentes périodes correspond à l'actif net de référence au 30/06/2022.

Si en cours d'exercice, la performance du FCP, est supérieure à celle de l'actif de référence sur les trois périodes de référence retenues, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HARMONIS REACTIF C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	20 913 990,66
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	328 355,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 511 913,36
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-300 177,13
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 278 148,22
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 964 335,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	10 744 068,66

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HARMONIS REACTIF C		
Parts souscrites durant l'exercice	21 538	328 355,70
Parts rachetées durant l'exercice	-693 543	-10 511 913,36
Solde net des souscriptions/rachats	-672 005	-10 183 557,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	681 117	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

		En montant
Part HARMONIS REACTIF C		
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises		0,00
Commissions de souscription acquises		0,00
Commissions de rachat acquises		0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HARMONIS REACTIF C FR0010191197	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 744 068,66	681 117	15,77

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	-943,36	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-943,36					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	128,19	0,00	0,00	0,00	128,19
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-373,70	0,00	0,00	0,00	-373,70
Hors-bilan					
Futures	NA	3 473,33	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		3 473,33	0,00	0,00	-245,51

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	128,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-373,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	746,14	1 281,61	716,26	729,32
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-245,51	0,00	0,00	746,14	1 281,61	716,26	729,32

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD +/-	GBP +/-	CHF +/-	JPY +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	82,96	8,86	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	89,23	32,79	0,00	6,17
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-221,11	0,00	0,00	-17,82	-0,52
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	504,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	366,00	98,09	32,79	-17,82	5,65

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000994667	C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	C-Quadrat Asset Management France SAS	Actions internationales	France	EUR	2 047 673,91
LU1906457467	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	91,24
LU1906457384	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	119,56
LU1829348363	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG B EUR	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 998 623,64
LU1906457111	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG F EUR	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	267,46
LU1906457038	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG I EUR	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	135,39
LU1906456907	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG S EUR	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	141,50
LU1829348520	AIM LUX C QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 663 090,66
LU1906457202	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAPS S	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	99,96
FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	C-Quadrat Asset Management France SAS	Fonds / Diversifiés	France	EUR	405 454,06
FR0011304229	DELUBAC PRICING POWER I	DELUBAC ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	1 373 575,27
FR001400SC42	IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE A	HERMITAGE GESTION PRIVEE	Fonds / Actions	France	EUR	681 930,84
FR001400TS43	IAM SPACE PART A	HERMITAGE GESTION PRIVEE	Fonds / Actions	France	EUR	1 116 242,40
FR001400SC59	IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE I	IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE	Non applicable	France	EUR	1 433 897,92
Total						10 721 343,81

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créesances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créesances		
	Dépôts de garantie en espèces	286 845,57
Total des créances		286 845,57
Dettes		
	Rachats à payer	3 016,32
	Frais de gestion fixe	15 597,16
Total des dettes		18 613,48
Total des créances et des dettes		268 232,09

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part HARMONIS REACTIF C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes (*)	266 976,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,78
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

(*) Le montant des frais de gestion comprend des prestations EMIR pour 4 200 €, tel qu'explicité dans les Règles et Méthodes Comptables ; ceci a pour conséquence que le taux affiché ci-dessus excède le taux indiqué dans le prospectus du fonds.

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
	LU1906457467	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F	6 115 697,38
	LU1906457384	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I	91,24
	LU1829348363	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG B EUR	119,56
	LU1906457111	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG F EUR	1 998 623,64
	LU1906457038	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG I EUR	267,46
	LU1906456907	AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG S EUR	135,39
	LU1829348520	AIM LUX C QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	141,50
	LU1906457202	AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAPS S	1 663 090,66
	FR0000994667	C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	99,96
	FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	2 047 673,91
Instruments financiers à terme			405 454,06
Total des titres du groupe			0,00
			6 115 697,38

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-210 448,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-210 448,68
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-210 448,68

Part HARMONIS REACTIF C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	-210 448,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-210 448,68
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-210 448,68
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-210 448,68
Total	-210 448,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 390 351,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 390 351,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 390 351,31

Part HARMONIS REACTIF C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 390 351,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 390 351,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 390 351,31
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 390 351,31
Total	1 390 351,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			10 721 343,81	99,79
OPCVM			10 721 343,81	99,79
Gestion collective			10 721 343,81	99,79
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F	EUR	1	91,24	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I	EUR	1	119,56	0,00
AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG B EUR	EUR	1 219	1 998 623,64	18,60
AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG F EUR	EUR	1	267,46	0,00
AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG I EUR	EUR	1	135,39	0,00
AIM LUX-C-QUAD EUROPE MULTICAP ESG S EUR	EUR	1	141,50	0,00
AIM LUX C QUADRAT EUROPE SMALLCAP R	EUR	160 267	1 663 090,66	15,48
AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAPS S	EUR	1	99,96	0,00
C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	EUR	50 722,663	2 047 673,91	19,07
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	242	405 454,06	3,77
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	63,11	1 373 575,27	12,78
IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE A	EUR	3 153	681 930,84	6,35
IAM ARTIFICIAL INTELLIGENCE I	EUR	656	1 433 897,92	13,35
IAM SPACE PART A	EUR	5 187	1 116 242,40	10,39
Total			10 721 343,81	99,79

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
DJE 600 EUROP 0925	-194	52 764,00	0,00	-5 263 220,00
MSCI WORLD 10 0925	44	104 570,43	0,00	4 852 613,20
SP 500 MINI 0925	-2	0,00	-18 873,79	-532 755,46
Sous-total 1.		157 334,43	-18 873,79	-943 362,26
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		157 334,43	-18 873,79	-943 362,26

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
EURO BOBL 0925	3	0,00	-1 620,00	353 040,00
EURO BUND 0925	3	0,00	-2 940,00	390 450,00
EURO SCHATZ 0925	2	0,00	-370,00	214 500,00
FV CBOT UST 5 0925	10	10 249,39	0,00	928 568,39
LONG GILT FUT 0925	3	4 833,06	0,00	325 811,35
TU CBOT UST 2 0925	3	2 036,57	0,00	531 644,00
US TBOND 30 0925	5	17 670,22	0,00	491 837,76
XEUR FGBX BUX 0925	2	0,00	-4 400,00	237 480,00
Sous-total 1.		34 789,24	-9 330,00	3 473 331,50
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		34 789,24	-9 330,00	3 473 331,50

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
EC EURUSD 0925	4	11 709,33	0,00	504 153,00
Sous-total 1.		11 709,33	0,00	504 153,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		11 709,33	0,00	504 153,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	10 721 343,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	138 460,64
Total instruments financiers à terme - taux	25 459,24
Total instruments financiers à terme - change	11 709,33
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	415 040,42
Autres passifs (-)	-567 944,78
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	10 744 068,66

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HARMONIS REACTIF C	EUR	681 117	15,77

HARMONIS REACTIF

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	21 038 981,11	30 461 106,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	20 826 809,69	30 016 549,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20 826 809,69	30 016 549,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	212 171,42	444 556,45
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	212 171,42	444 556,45
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	561 241,40	2 215 652,19
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	561 241,40	2 215 652,19
COMPTE FINANCIERS	300 806,15	37 700,04
Liquidités	300 806,15	37 700,04
TOTAL DE L'ACTIF	21 901 028,66	32 714 458,23

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 143 901,51	32 969 097,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-856 661,00	-2 216 889,61
Résultat de l'exercice (a,b)	-373 249,85	-563 222,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	20 913 990,66	30 188 985,47
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	212 171,60	444 556,63
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	212 171,60	444 556,63
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	212 171,60	444 556,63
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	64 230,27	74 711,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	64 230,27	74 711,97
COMPTE FINANCIERS	710 636,13	2 006 204,16
Concours bancaires courants	710 636,13	2 006 204,16
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	21 901 028,66	32 714 458,23

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBX BUX 0923	0,00	1 535 600,00
US TBOND 30 0923	0,00	2 559 062,79
EC EURUSD 0924	4 890 692,79	0,00
DJE 600 EUROP 0924	11 440 950,00	0,00
SP 500 MINI 0924	515 185,44	0,00
DJE 600 EUROP 0923	0,00	15 143 070,00
MSCI WORLD 10 0923	0,00	13 878 157,65
EC EURUSD 0923	0,00	10 164 906,05
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0923	0,00	9 510 240,81
EURO SCHATZ 0923	0,00	524 250,00
FV CBOT UST 5 0923	0,00	3 140 953,89
EURO BOBL 0923	0,00	2 892 750,00
EURO BUND 0923	0,00	2 273 580,00
TU CBOT UST 2 0923	0,00	2 236 594,87
US 10YR NOTE 0923	0,00	2 881 244,27
LIFFE LG GILT 0924	805 555,23	0,00
US TBOND 30 0924	1 103 918,82	0,00
EURO BOBL 0924	698 640,00	0,00
FV CBOT UST 5 0924	894 987,76	0,00
TU CBOT UST 2 0924	1 143 282,02	0,00
US 10YR NOTE 0924	1 128 834,27	0,00
EURO BUND 0924	789 720,00	0,00
EURO SCHATZ 0924	317 100,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0924	651 200,00	0,00
DJ STOXX HC 0923	0,00	3 015 585,00
MSCI WORLD 10 0924	5 355 297,41	0,00
SP 500 MINI 0923	0,00	8 639 161,32
XEUR FSTU DJ 0923	0,00	1 538 920,00
NQ USA NASDAQ 0923	0,00	2 530 394,13
DJS F&B FUT 0923	0,00	3 118 095,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	62 768,24	23 093,68
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	62 768,24	23 093,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	91 382,31	42 494,37
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	91 382,31	42 494,37
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-28 614,07	-19 400,69
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	411 918,19	596 391,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-440 532,26	-615 792,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	67 282,41	52 570,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-373 249,85	-563 222,50

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010191197 - Part HARMONIS REACTIF C :

1,75% TTC

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et l'indice de référence défini ci-après, sur l'exercice. Dans tout ce qui suit, on considérera que, pour 2022, l'exercice débute le 1er Juillet 2022 et s'achève le 30 juin 2023.

Le calcul de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre l'actif du FCP après frais de fonctionnement et de gestion et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul, en enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions et aux rachats du FCP.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance au-delà de l'indice de référence, composé de: 50 % de l'indice MSCI World Index en euro dividendes réinvestis (Ticker : MSDEWIN Index) et 50 % de l'indice ICE BofA Global Government Index hedged en euro en euro (coupons réinvestis) (Ticker : W0G1 Index), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Si, sur l'exercice considéré (i), sur les cinq dernières années (ii), ou depuis la dernière date de cristallisation (iii) la performance du FCP est inférieure à celle de l'actif de référence, la commission de surperformance est nulle et toute sous-performance par rapport à l'indice de référence devra être compensée avant que les commissions de surperformance ne redeviennent exigibles.

Il est spécifiquement entendu toutes les périodes de référence sont remises à zéro au 1er juillet 2022. Ainsi, pour chaque catégorie de part concernée, l'actif net de référence des différentes périodes correspond à l'actif net de référence au 30/06/2022.

Si en cours d'exercice, la performance du FCP, est supérieure à celle de l'actif de référence sur les trois périodes de référence retenues, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre de la commission de surperformance lors du calcul de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts HARMONIS REACTIF C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	30 188 985,47	32 807 798,69
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	380 588,43	4 809 426,25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 292 956,10	-6 724 298,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 172 987,85	545 120,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 067 675,29	-143 444,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 445 121,91	4 874 939,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 759 176,17	-7 616 075,44
Frais de transactions	-24 870,34	-56 073,85
Définitions de change	34 116,09	-12 388,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 263 819,81	2 373 743,73
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>2 343 750,30</i>	<i>1 079 930,49</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 079 930,49</i>	<i>1 293 813,24</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	13 581,26	-53 969,38
<i>Déférence d'estimation exercice N</i>	<i>193 612,99</i>	<i>180 031,73</i>
<i>Déférence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-180 031,73</i>	<i>-234 001,11</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-440 532,26	-615 792,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	20 913 990,66	30 188 985,47

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	11 956 135,44	57,17
Change	4 890 692,79	23,38
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	16 846 828,23	80,55
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 355 297,41	25,61
Taux	7 533 238,10	36,02
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	12 888 535,51	61,63

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 806,15	1,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 636,13	3,40
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	7 533 238,10	36,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	300 806,15	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	710 636,13	3,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 460 382,02	6,98	1 593 627,76	7,62	4 479 228,32	21,42

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	123 691,35	0,59	39 497,55	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	130 716,65	0,63	131 410,99	0,63	31 811,42	0,15	6 867,09	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 654,38	0,08
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	5 405 878,23	25,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	9 626 320,28	46,03	805 555,23	3,85	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES	Dépôts de garantie en espèces	561 241,40
TOTAL DES CRÉANCES		561 241,40
DETTES	Rachats à payer	35 915,20
	Frais de gestion fixe	28 315,07
TOTAL DES DETTES		64 230,27
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		497 011,13

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HARMONIS REACTIF C		
Parts souscrites durant l'exercice	25 913	380 588,43
Parts rachetées durant l'exercice	-638 226	-9 292 956,10
Solde net des souscriptions/rachats	-612 313	-8 912 367,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 353 122	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HARMONIS REACTIF C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts HARMONIS REACTIF C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	411 918,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 007 107,36
	LU1829348363	AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	3 942 535,74
	LU1906457111	AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS F	262,67
	LU1906457038	AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS I	132,51
	LU1906456907	AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS S	137,19
	LU1366208194	AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION EUR C	494 692,44
	LU1906457897	AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION F	115,66
	LU1906457624	AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	2 191 601,06
	LU1906457541	AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION S	124,36
	LU1829348520	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	2 033 472,46
	LU1906457467	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F	90,46
	LU1906457384	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I	118,15
	LU1906457202	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS S	97,20
	LU2603065025	AIM LUX C QUADRAT BOND OPP 4Y R EUR DIS	334 938,80
	FR0000994667	C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	3 186 034,36
	FR0011528900	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible A	946 458,58
	FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	918 289,44
	AT0000A1YH23	C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA	1 958 006,28
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			16 007 107,36

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-373 249,85	-563 222,50
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-373 249,85	-563 222,50

	28/06/2024	30/06/2023
Parts HARMONIS REACTIF C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-373 249,85	-563 222,50
Total	-373 249,85	-563 222,50

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-856 661,00	-2 216 889,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-856 661,00	-2 216 889,61

	28/06/2024	30/06/2023
Parts HARMONIS REACTIF C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-856 661,00	-2 216 889,61
Total	-856 661,00	-2 216 889,61

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	37 075 872,20	39 184 386,70	32 807 798,69	30 188 985,47	20 913 990,66
Parts HARMONIS REACTIF C en EUR					
Actif net	37 075 872,20	39 184 386,70	32 807 798,69	30 188 985,47	20 913 990,66
Nombre de titres	2 386 904	2 109 313	2 108 420	1 965 435	1 353 122
Valeur liquidative unitaire	15,53	18,57	15,56	15,35	15,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,84	-0,20	1,90	-1,12	-0,63
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,27	-0,53	-0,32	-0,28	-0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
AUTRICHE				
C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA	EUR	10 876	1 958 006,28	9,36
TOTAL AUTRICHE			1 958 006,28	9,36
FRANCE				
C QUADRAT GLOBAL EQUITY ESG R	EUR	77 274,663	3 186 034,36	15,24
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible A	EUR	562	946 458,58	4,52
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	558	918 289,44	4,39
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	80,11	1 780 898,17	8,52
LUXE & LOW COST LEADERS I EUR	EUR	11,5	694 838,05	3,32
Luxe Low Cost Leaders C	EUR	13 823	2 343 966,11	11,20
TOTAL FRANCE			9 870 484,71	47,19
LUXEMBOURG				
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	EUR	2 442	3 942 535,74	18,85
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS F	EUR	1	262,67	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS I	EUR	1	132,51	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS S	EUR	1	137,19	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION EUR C	EUR	348	494 692,44	2,37
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION F	EUR	1	115,66	0,01
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	EUR	18 898	2 191 601,06	10,48
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION S	EUR	1	124,36	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	EUR	195 545	2 033 472,46	9,72
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS F	EUR	1	90,46	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS I	EUR	1	118,15	0,00
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS S	EUR	1	97,20	0,00
AIM LUX C QUADRAT BOND OPP 4Y R EUR DIS	EUR	3 233	334 938,80	1,60
TOTAL LUXEMBOURG			8 998 318,70	43,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			20 826 809,69	99,58
TOTAL Organismes de placement collectif			20 826 809,69	99,58

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0924	EUR	-445	98 790,00	0,47
EC EURUSD 0924	USD	-39	50 398,88	0,24
Euro BOBL 0924	EUR	6	5 040,00	0,02
Euro BUND 0924	EUR	6	7 560,00	0,03
Euro SCHATZ 0924	EUR	3	1 215,00	0,00
FV CBOT UST 5 0924	USD	9	6 166,90	0,03
LIFFE LG GILT 0924	GBP	7	5 861,89	0,03
MSCI WORLD 10 0924	USD	51	-18 558,43	-0,08
SP 500 MINI 0924	USD	-2	3 662,23	0,02
TU CBOT UST 2 0924	USD	6	3 411,48	0,02
US 10YR NOTE 0924	USD	11	9 862,66	0,05
US TBOND 30 0924	USD	10	12 902,38	0,06
XEUR FGBX BUX 0924	EUR	5	7 300,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			193 612,99	0,93
TOTAL Engagements à terme fermes			193 612,99	0,93
TOTAL Instruments financier à terme			193 612,99	0,93
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	-72 714,25	-67 846,28	-0,32
Appel Marge CACEIS	EUR	-119 905	-119 905,00	-0,58
Appel Marge CACEIS	GBP	-4 970	-5 861,89	-0,03
TOTAL Appel de marge			-193 613,17	-0,93
Créances			561 241,40	2,69
Dettes			-64 230,27	-0,31
Comptes financiers			-409 829,98	-1,96
Actif net			20 913 990,66	100,00

Parts HARMONIS REACTIF C	EUR	1 353 122	15,45
--------------------------	-----	-----------	-------